

Troisième revue de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN (ATRT3)

Présentation du rapport préliminaire
pour la Consultation Publique
Décembre 2019

Présentation Sébastien Bachollet
CPWG - At-Large
Janvier 2020



Agenda de la Présentation

1. **Contexte du rapport préliminaire de l'ATRRT3**
2. **Principales conclusions**
3. **Principales recommandations et suggestions**
4. **Principales questions pour lesquelles l'ATRRT3 sollicite les commentaires du public**
5. **Q&R**

Contexte du rapport préliminaire de l'ATRRT3

Contexte du rapport préliminaire de l'ATRT3

- La révision de la responsabilité et de la transparence est menée conformément à l'article 4.6(b) des statuts constitutifs de l'ICANN
- L'ATRT3
 - Première réunion les 3-5 avril 2019
 - Rapport final d'ici 12 mois, au plus tard le 5 avril 2020
- ATRT3 a choisi de faire à la fois des recommandations et des suggestions (dans certains cas, des suggestions fortes) dans son rapport final en raison des nouvelles exigences en matière de recommandations
- La détermination si une proposition est une suggestion ou une recommandation sera décidé dans le rapport final d'ATRT3 suite aux commentaires publiques

Différence entre recommandations et suggestions

- Les nouveaux standards de réalisation des revues spécifiques adoptés en juin 2019
 - Ont été appliquées rétroactivement à l'ATRT3
 - N'ont pas été testées
 - L'ATRT3 est le premier examen qui fera des recommandations en vertu de ce standard
- L'ATRT3 fait la distinction entre «recommandations» et «suggestions»
 - Les recommandations répondront aux exigences énoncées dans les standards de réalisation des revues spécifiques
 - Les suggestions ne répondent pas nécessairement à ce standard
- ATRT3 ne considère pas les suggestions comme moins importantes que les recommandations
- L'ATRT3 a reçu l'assurance que toutes ses recommandations et suggestions seront examinées de la même manière par le Directoire

Portée de l'ATRT3 (1/2)

L'ATRT3 a pris en compte les éléments suivants

- Evaluer et améliorer la gouvernance du Conseil d'administration
- Evaluer le rôle et l'efficacité du Comité consultatif gouvernemental (GAC)
- Evaluer et améliorer les processus par lesquels l'ICANN reçoit les commentaires publics
- Evaluer la mesure dans laquelle les décisions de l'ICANN sont soutenues et acceptées par la communauté Internet
- Evaluer le processus d'élaboration de politiques afin de faciliter des délibérations intercommunautaires améliorées et une élaboration de politiques efficace et en temps opportun

Portée de l'ATRT3 (2/2)

- Evaluer et améliorer le processus de révision indépendante
- Evaluer dans quelle mesure les recommandations de la révision précédente de la responsabilité et la transparence ont été mises en œuvre
- Révisions spécifiques et révisions organisationnelles
- Révision des indicateurs de responsabilité de l'ICANN
<https://www.icann.org/accountability-indicators>
- Etablissement de priorités et rationalisation des activités, des politiques et des recommandations

Considérations sur le GAC

- Il est important de comprendre la nature spécifique du GAC lors de l'évaluation des recommandations ATRT2
- Le GAC est généralement composé de représentants officiels du gouvernement
- Ces représentants sont soumis à un certain nombre d'attentes quant à la manière dont ils peuvent interagir avec la communauté de l'ICANN et peuvent rarement engager leur gouvernement à quoi que ce soit avant une autorisation formelle
- Les recommandations que la communauté ICANN peut faire pour le GAC via de tels processus, comme les revues ATRT peuvent avoir une applicabilité limitée ou doivent être adaptées pour s'adapter au contexte du GAC

ATRT3 Méthodologie

- Examiner la mise en œuvre et l'efficacité des 46 recommandations de l'ATRT2
- Réaliser une enquête sur un large éventail de sujets importants auprès de personnes et de structures suivantes
 - Organisations de soutien (SO)
 - Comités consultatifs (AC)
 - Organes constitutifs de l'organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)
 - Organisations régionales At-Large (RALO)
 - Les résultats de l'enquête sont disponibles en annexe B
- Organiser des entretiens & des réunions avec la communauté lors de l'ICANN 65 et 66
- Recevoir des présentations de divers groupes comme l'é
 - Equipe de commentaires publiques de l'organisation de l'ICANN
 - Groupe de mise en œuvre de la révision NomCom
- Examiner en détail les indicateurs de responsabilité de l'ICANN
- Examiner de nombreux documents ICANN
- Demander et recevoir plusieurs clarifications de l'organisation de l'ICANN

Principales conclusions

Mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2

- L'évaluation par l'ATRT3 de la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2 (voir article 9 du présent rapport) est très différente de celle rapportée par l'organisation de l'ICANN selon laquelle l'ensemble des recommandations ont été mises en œuvre
- L'ATRT3 a réalisé l'évaluation suivante de la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2
 - 60 % ont été mises en œuvre
 - 23 % ont été partiellement mises en œuvre
 - 17 % n'ont pas été mises en œuvre
- Pour éviter une telle différence dans les évaluations de mise en œuvre pour les prochaines révisions spécifiques, l'ATRT3 précise (à l'article 9 du rapport)
 - Les nouvelles normes opérationnelles des révisions spécifiques adoptées par le Conseil d'administration de l'ICANN en juin 2019
 - Le nouveau site Web de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des révisions, devraient répondre à la plupart voire la totalité des problématiques à venir

Résultats de l'enquête (1/2)

● Site Web icann.org

Pensez-vous que les informations que l'ICANN diffuse sur le site Web icann.org devraient être mieux organisées pour faciliter la recherche de sujets précis ?

- Les personnes ont répondu Oui à 82 %
- Les structures ont répondu Oui à 100 %

● Priorisation and rationalisation des activités de l'ICANN

L'ART3 devrait-elle faire des recommandations concernant l'établissement de priorités et la rationalisation des activités de l'ICANN ?

- Les personnes ont répondu Oui à 73 %
- Les structures ont répondu Oui à 92 %

Ces recommandations devraient-elles inclure un processus de retrait des recommandations s'il apparaît que la communauté ne parviendra jamais à les mettre en œuvre ou si elles ont été dépassées par d'autres événements

- Les personnes ont répondu Oui à 85 %
- Les structures ont répondu Oui à 100 %

La communauté ou le(s) représentant(s) de la communauté devraient-ils être impliqués en tant que participant-décideur aux mécanismes qui formulent des recommandations pour l'établissement de priorités et la rationalisation ?

- Les personnes ont répondu Oui à 97 %
- Les structures ont répondu Oui à 100 %

Résultats de l'enquête (2/2)

● Revues spécifiques (ATRT, SSR, RDS, CCT)

Comment évalueriez-vous l'efficacité de ces revues spécifiques telles qu'elles sont actuellement structurées au sein des statuts constitutifs de l'ICANN ?

- Seules 16 % des structures ont répondu que les révisions spécifiques étaient efficaces ou très efficaces

Devraient-elles être réexaminées ou modifiées ?

- Les personnes ont répondu Oui à 78 %
- Les structures ont répondu Oui à 91 %

● Revues organisationnelles

Devraient-elles être réexaminées ou modifiées ?

- Les personnes ont répondu Oui à 85 %
- Les structures ont répondu Oui à 83 %

● Consultations publiques

Veillez évaluer l'efficacité du système actuel de consultation publique à rassembler les commentaires de la communauté.

- Seules 50 % des personnes pensent que les commentaires publics ont été efficaces ou très efficaces
- Cependant, 88 % des personnes interrogées sont en faveur d'un réexamen du concept de commentaires publics

Indicateurs de responsabilité

- L'examen initial des indicateurs de responsabilité (article 11 du présent rapport) par l'ATRT3 a créé des inquiétudes quant à la pertinence ou l'efficacité d'un certain nombre de ces indicateurs
- De plus, les résultats de l'enquête de l'ATRT3 montrent
 - 54 % des structures n'ont pas connaissance de l'existence d'indicateurs de responsabilité
 - 67 % des structures pensent que les indicateurs de responsabilité sont plutôt inefficaces
- Évaluation
 - On ne sait pas quelle est la valeur de la responsabilité
 - Le site Web référencé contient des informations pertinentes et à jour, mais on ne sait pas en quoi ces informations sont un indicateur de responsabilité utile

Principales recommandations et suggestions

Question / Mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2

- Suite à son évaluation, l'ATRT3 propose des suggestions pour réaliser la mise en œuvre d'un certain nombre de recommandations de l'ATRT2 qui n'ont été que partiellement mises en œuvre voire pas mises en œuvre du tout

Le Directoire devra garantir que

- L'équipe de révision de la concurrence, confiance et choix du consommateur (CCT1)
- L'équipe de révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS2)
- La piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité)
- Fournissent des liaisons/guides de mise en œuvre tels que définis dans les normes opérationnelles pour les revues spécifiques afin d'éviter toute confusion quant à l'intention de leurs recommandations lors de la mise en œuvre
- La mise en œuvre de ces recommandations devra également être suivie en utilisant le site Web consacré aux révisions

Si la mise en œuvre de recommandations de revue spécifique est transférée vers un autre processus, le Directoire devra garantir que tout rapport de mise en œuvre le stipule clairement et devra garantir un rapport factuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des dites recommandations transférées

Question / Priorisation

- Solide soutien dans l'enquête : l'ATRT3 doit proposer des recommandations concernant l'établissement de priorités
- L'ATRT3 reconnaît qu'il y a plusieurs activités importantes entreprises en parallèle par d'autres parties de la communauté
 - Evolution du modèle multipartite de l'ICANN
 - Document du Conseil d'administration concernant l'établissement de priorités et l'affectation de ressources pour les recommandations de la communauté
- L'ATRT3 propose que seul un processus mené par la communauté peut élaborer de manière légitime un système visant à établir des priorités dans la mise en œuvre des revues, des recommandations du CWG et du CCWG
- L'ATRT3 souhaite faire concorder les initiatives entreprises actuellement pour élaborer un système de priorités afin d'éviter des recommandations contradictoires ou un dédoublement du travail
- L'ATRT3 a décidé de fournir des directives de haut niveau pour les discussions communautaires proposées concernant la création et les objectifs d'une entité dirigée par la communauté et chargée d'élaborer un processus établissant des priorités

Question / Priorisation : Suggestions

- Élaborer un processus d'établissement de priorités

L'ATRT3 estime que les normes opérationnelles de révisions spécifiques pourraient servir de base solide pour la création et le fonctionnement d'une entité dirigée par la communauté et chargée d'élaborer un processus annuel d'établissement de priorités

Tous les membres de la communauté qui participent à ce processus doivent avoir l'expérience nécessaire auprès de l'ICANN et doivent avoir participé de manière active à un processus important auprès de l'ICANN

- CWG, piste de travail 1 et 2 du CCWG-Responsabilité, processus accéléré d'élaboration de politiques de la GNSO (EPDP)...

Les membres doivent inclure des représentants du Directoire et du personnel de l'ICANN

L'entité dirigée par la communauté qui élabore le processus aura un délai d'un an pour réaliser cette mission

L'entité dirigée par la communauté pourra faire appel aux services d'un facilitateur professionnel pour accélérer sa mission

Question / Priorisation : Suggestions

- Exigences d'un processus d'établissement de priorités

L'ATRT3 estime que les normes opérationnelles de revues spécifiques pourraient servir de base favorable pour encadrer le fonctionnement du processus annuel d'établissement de priorités

Doit être réalisé annuellement par des membres de la communauté avec la participation du Directoire et de l'organisation (personnel) de l'ICANN

Le groupe en charge de l'établissement des priorités devrait être un groupe permanent de structures représentées et pas des personnes précises qui

- Réaliseront le processus annuel d'établissement de priorités
- Peuvent également être sollicitées pour gérer des circonstances exceptionnelles comme
 - une réaffectation urgente de fonds si une mise en œuvre prioritaire devait être annulée
 - une approbation urgente d'une nouvelle recommandation essentielle avec un délai extrêmement serré

Doit être réalisé de manière ouverte et transparente et chaque décision doit être justifiée et documentée

Question / Priorisation : Suggestions

- Le processus d'établissement de priorités doit s'appliquer à toutes les recommandations
 - Des CWG, CCWG, revues organisationnelles, revues spécifiques, autres recommandations communautaires
 - Ayant été approuvées mais pas encore mises en œuvre
- Le processus d'établissement de priorités devra uniquement examiner les informations fournies dans le cadre des recommandations
 - Aucune informations supplémentaires ne sera disponible
- Le processus d'établissement de priorités peut financer des mises en œuvre pluriannuelles mais les examinera tous les ans afin de garantir qu'elles répondent toujours à leurs objectifs de mise en œuvre et aux besoins de la communauté

- Éléments à examiner lors de l'établissement des priorités des recommandations
 - disponibilité budgétaire
 - coût de mise en œuvre
 - complexité et délai de mise en œuvre
 - conditions requises et interdépendances avec d'autres recommandations
 - valeur et impact de la mise en œuvre
 - pertinence vis-à-vis de la mission, des engagements, des valeurs fondamentales et des objectifs de stratégie de l'ICANN

Question / Revues spécifiques & organisationnelles

- L'ATRT3 estime qu'elle doit répondre à la problématique des revues spécifiques et organisationnelles de manière globale pour les raisons suivantes
- Les résultats de l'enquête de l'ATRT3 concernant les revues spécifiques
 - 67 % des structures (SO/AC et leurs sous-composantes)
 - Devraient être réexaminées ou modifiées
 - 91 % des structures
- Les résultats de l'enquête de l'ATRT3 concernant les revues organisationnelles sont
 - Plutôt efficaces ou très efficaces
 - 46 % des structures
 - A réexaminées ou modifiées ?
 - 83 % pour les structures
- Les problématiques de délai et de cadence des revues
 - « Le Conseil d'administration estime que la simplification implique l'amélioration du délai et de la cadence des révisions »
 - Avoir quatre revues spécifiques et sept revues organisationnelles tous les cinq ans est un défi pour l'organisation et la communauté de l'ICANN qui doit être résolu

Recommandations en suspens

- Même si l'ATRRT3 n'est pas parvenue à un consensus sur une proposition unique pour répondre aux problématiques en lien avec les revues spécifiques et organisationnelles
- Deux possibilités pour ce rapport préliminaire
- L'ATRRT3 fait appel aux commentaires de la communauté sur ces options afin de parvenir à une conclusion sur ce sujet pour son rapport final

Recommandations en suspens

- **Option 1**

Conserver les revues spécifiques et les revues organisationnelles actuelles comme elles sont car ce sont des mécanismes de responsabilité importants pour la communauté, conjointement avec un nouveau mécanisme de supervision pour gérer les révisions et la mise en œuvre des recommandations

Ce nouveau mécanisme de supervision devrait être sous la responsabilité d'un nouveau bureau de responsabilité indépendant (assez similaire au bureau de l'Ombuds en ce qui concerne la supervision), avec le devoir de responsabilité pour les SO/AC ainsi que la coordination des revues et la mise en œuvre des recommandations

Impact de l'option 1

- L'impact initial sur la programmation serait limitée (voir Chronologie des revues - si aucune modification n'est apportée)
- Aucune modification du format actuel ou de la durée des revues
(1 an de revues organisationnelles et spécifiques avec des extensions potentielles pour des revues spécifiques)
- Création d'un nouvel organe de surveillance (potentiellement indépendant)
 - Bonne mise en œuvre des recommandations des revues
 - Coordination des revues
 - i.e. tous les 7 ans vs tous les 5 ans actuellement

Recommandations en suspens

● Option 2 (1/2)

Revue organisationnelles

- Conserver le concept actuel des revues organisationnelles individuelles pour chaque SO/AC
- Les mener sous forme d'ateliers de trois à cinq jours ciblés sur l'auto-évaluation des SO/AC dans un contexte d'amélioration continue
- Ces revues seront réalisées tous les trois ans, ou plus fréquemment, tel que déterminé par chaque SO/AC
- Les rapports de ces revues seront ensuite incorporés dans une nouvelle revue holistique

Revue holistique

- Axée sur les améliorations réalisées par l'ensemble des SO/AC telles qu'elles sont présentées dans les rapports des revues organisationnelles, ainsi que sur les échanges entre les SO et les AC
- Menée tous les 7 ans pour une durée maximale de 12 à 18 mois pour permettre la mise en œuvre et l'évolution des recommandations faites par les revues organisationnelles individuelles ainsi que celles de la précédente revue holistique

Recommandations en suspens

● Option 2 (2/2)

Revue spécifiques

- Responsabilité et de la transparence (AT)
- Sécurité, stabilité et résilience (SSR)
- Concurrence, confiance et choix du consommateur (CCT)
- Service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS)
(anciennement WHOIS)

L'ATRT ainsi que les éléments pertinents de la CCT et du RDS pourront être réunis en une revue AT unique qui sera réalisée tous les 7 ans pour une durée maximale de 12 à 18 mois pour permettre la mise en œuvre et l'évolution des recommandations précédentes par cette revue

SSR pourrait être un atelier de trois à cinq jours ou une période plus traditionnelle de révision selon le sujet

- **Revue spécifiques**

En supposant que la prochaine série de nouveaux gTLD soit en 2022, la dernière revue des CCT aurait lieu en 2025

Les éléments pertinents des revues RDS et CCT seraient intégrés dans ATRT4

SSR serait sous la forme d'ateliers de 3 à 5 jours organisés périodiquement à la demande du comité technique

- **Revue organisationnels**

Chaque SO / AC aurait au moins 2 revues dans chaque cycle de 7 ans

Chaque atelier de 3 à 5 jours doit se concentrer sur les éléments prioritaires et peut être programmé selon les préférences SO / AC au moins tous les 3 ans

Comparaison de la planification et de la durée des options 1 et 2

calendar	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Specific Reviews scheduling per Bylaws and Option 1 (no change to current) - 18 months duration is based on the fact that specific reviews generally take between 12 & 24 months (except AT which is mand											
AT	ATRT3 - 3 months			R4 - 3 months	R4 - 9 months				R4 - 3 months	R4 - 9 months	
RDS					R3 - 11 months	R3 - 7 months				R3 - 11 months	R3 - 7 months
SSR	SSR2 - 6 mnts		R3 - 10 Months	R3 - 8 Months				R3 - 10 Months	R3 - 8 Months		
CCT				R2 - 7 months	R2 - 11 months						
Organizational Reviews scheduling per Bylaws and Option 1											
GNSO		R3 - 6 mths	R3 - 6 mths				R3 - 6 mths	R3 - 6 mths			
At Large				R3 - 6 months	R3 - 6 months				R3 - 6 months	R3 - 6 months	
ASO				R3 - 8 months	R3 - 4 months				R3 - 8 months	R3 - 4 months	
NomCom				R3 - 6 months	R3 - 6 months				R3 - 6 months	R3 - 6 months	
RSSAC				R3 - 1 month	R3 - 11 months				R3 - 1 month	R3 - 11 months	
SSAC				R3 - 1 month	R3 - 11 months				R3 - 1 month	R3 - 11 months	
CCNSO						R3 - 11 months	R3 - 1 months				R3 - 11 months
Total # of review months per year											
	9	6	16	40	69	18	7	16	33	58	18
Specific Reviews - Option B											
AT	ATRT3 - 3 months									ATRT systemic 12	ATRT systemic 6
SSR	SSR2 - 6 months			SSR3 - 1 week			SSR4 - 1 week				
CCT						CCT2 - 12 mths					
Organizational - Option B											
GNSO				1 week			1 week				
At Large				1 week			1 week				
ASO					1 week			1 week			
NomCom					1 week			1 week			
RSSAC					1 week			1 week			
SSAC						1 week			1 week		
CCNSO						1 week			1 week		
Holistic		6 months	12 months								
Total # of reviews per year											
	9	6	12	1	1	13	1	1	1	12	6

Question / Commentaires Publics

L'ATRT3 reconnaît que

- Le nombre de personnes ayant répondu à cette enquête n'est pas un échantillon assez représentatif
- Permettre aux personnes de répondre à des questions de type sondage pourrait être la porte ouverte à des abus du processus de commentaire public.
- Les personnes interrogées, tout particulièrement celles dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'ont pas les connaissances techniques suffisantes, pourront trouver qu'il est difficile

De fournir des commentaires pertinents concernant des documents longs et souvent complexes qui sont publiés pour commentaire public uniquement en anglais

D'identifier les éléments importants sur lesquels apporter des commentaires sans avoir lu l'intégralité du document

Question / Commentaires Publics

Suggestions

- L'ATRT3 suggère fortement que les commentaires publics ne recueillent pas uniquement l'avis général sur des documents complets, mais aussi
- Identifient clairement le public visé (communauté générale, communauté technique, experts juridiques, etc.). Cela permettra aux éventuelles personnes interrogées de comprendre rapidement si elles veulent passer du temps à apporter des commentaires
- Chaque procédure de commentaires publics devra fournir une liste précise de questions principales dans un langage simple pour laquelle la consultation publique souhaite obtenir des réponses du public visé
 - Les résultats de ces questions doivent être inclus dans le rapport du personnel sur le commentaire public
- Lorsque cela est approprié et faisable, des traductions du résumé et des questions importantes doivent être incluses dans la procédure de commentaire public, pouvant ainsi permettre d'obtenir des réponses dans les langues officielles de l'ICANN

Suggestions

- L'ATRT3 suggère que l'ICANN entreprenne des efforts de communication pour que la communauté connaisse les indicateurs de responsabilité
 - Pour cela, il pourrait y avoir une présentation officielle de ces indicateurs lors d'une réunion ICANN
- L'ATRT3 suggère fortement que l'ICANN entreprenne rapidement une revue sérieuse de ses indicateurs de responsabilité afin de garantir qu'ils
 - correspondent à l'objectif annoncé dans chaque article et alinéa
 - fournissent des données utiles tel un indicateur de responsabilité
 - fournissent des données qui peuvent appuyer le processus de prise de décisions
 - présentent des données qui sont actualisées

Principales questions pour lesquelles l'ATRT3 sollicite les commentaires du public

Principales questions

Suite aux suggestions concernant les commentaires publics (article 5 du présent rapport), l'ATRT3 intègre une liste de sujets et de questions pour laquelle elle estime que les commentaires des personnes interrogées sont essentiels

- Recommandations concernant les revues spécifiques et les revues organisationnelles
article 10.5
- Suggestions concernant l'établissement de priorités
Article 12.4

Les commentaires publics de la troisième revue de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN fermera la 31 janvier 2020. Les commentaires qui seront faits après cette date ne pourront peut-être pas être pris en compte à cause du calendrier très serré de l'ATRT3

Report Layout

Resté en anglais

Report Layout

Sections 3,4,5,7,10 and 12 of the report are structured similarly:

- Introduction
- Information Gathering
 - ATRT2
 - ATRT3 Survey
 - Other information
- Analysis of Information and Identification of Issues
- Suggestions Relative to Issues
- Recommendations to Address Issues

Report Layout

1. Summary, Key Points, and Questions for the Public Comment pages 5 -16

Special section for the public comment – this is a condensed version which highlights all the key points from the report. This section has been translated in all the ICANN languages.

2. Executive Summary pages 17 -21

Similar in some respects to section 1 but include a listing of all recommendations and suggestions.

3. Issue 1 – Board pages 33 – 47

Deals with Board related issues.

4. Issue 2 – Governmental Advisory Committee (GAC) pages 48 – 54

Deal with GAC related issues.

5. Issue 3 - Public Input pages 55 – 66

Deals with ICANN translation services and public comment process.

Report Layout

6. Issue 4 - Acceptance of ICANN Decisions pages 67 – 68

The ATRT 3 survey concluded there was general acceptance of ICANN decisions.

7. Issue 5 - Policy Development Process (PDP) pages 69 – 74

Deals with PDP related issues.

8. Issue 6 – Assessment of the Independent Review Process (IRP) pages 75 – 76

Notes that this was undertaken by the CCW-Accountability WS2

9. Issue 7 – Assessment of Relevant ATRT2 recommendations pages 77 – 82

This takes a holistic view at how ATRT2 recommendations were implemented

10. Issue 8 – Assessment of Periodic and Organizational Reviews pages 83 – 90

Deals with reviews related issues.

Report Layout

11. Issue 9 – Accountability Indicators pages 93 – 96

ATRT3's comments on accountability indicators.

12. Issue 10 – Prioritization and Rationalization of Activities, Policies, and Recommendations pages 97 – 106

Deals with prioritization issues.

13. SO/AC and Sub-Structures Accountability pages 107 – 115

Results of ATRT3 survey questions to SO/ACs on accountability.

14. Prioritization and Interdependencies of Recommendations (TBD) page 116

As per the requirements in the The new Operating Standards for Specific Reviews ATRT3 will prioritize its suggestions and recommendations.

Report Layout

ANNEX A: ATRT2 Analysis Details pages 117 – 154

ATR3 analysis of all ATRT2 recommendations.

ANNEX B: Detailed Survey Results and Analysis pages 155 – 222

ATR3 analysis of the results of its survey.

ANNEX C: GAC Input from ICANN65 pages 222 - 223



Merci Questions et réponses

ATRT3 wiki: <https://community.icann.org/x/QK7DAw>

Email (publicly archived): input-to-atrt3@icann.org